

La lettre de

PARLY



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON DES COPROPRIETAIRES ET RESIDENTS

HISTOIRES D'EAU...

L'eau fait partie de notre patrimoine. L'eau est une ressource rare. L'eau doit être gérée, valorisée.

A l'horizon des années 2000, l'assainissement est capital, primordial.

L'eau est au cœur des questions liées au respect de l'environnement.

C'est pourquoi l'eau s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire toujours plus exigeant.

Ces objectifs rejoignent les nôtres : "maintenir la qualité à Parly 2 dans tous les domaines".

(Lire en page 3)



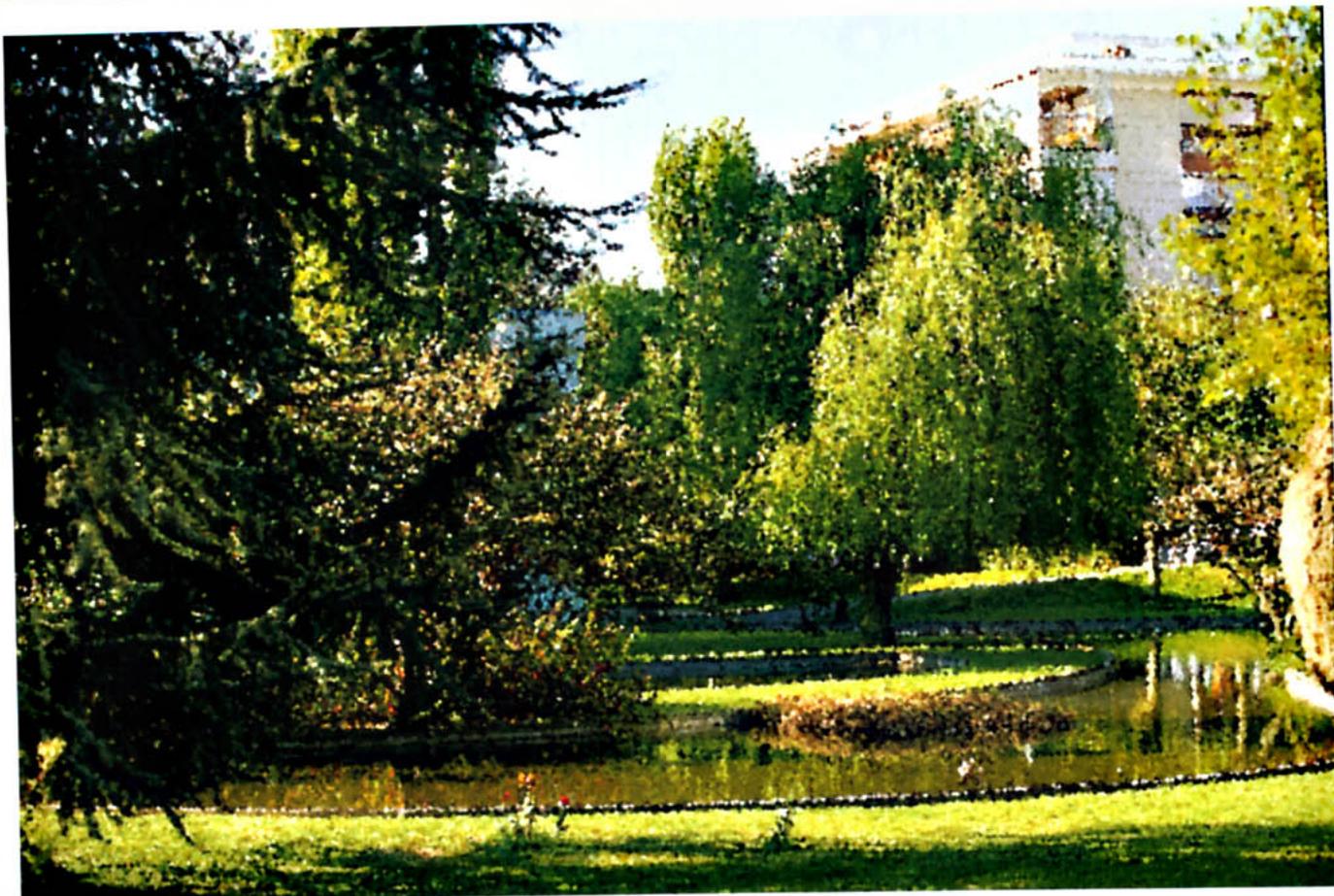
**Un Parlisien célèbre
nous a quittés...** *(Lire en page 9)*



Jean-Louis Benoît, dit Lou BENNETT

**ASSEMBLEES GENERALES
du 15 mai** *(Lire en page 10)*





L'eau qui jaillit, non pas des mille sources de la montagne limousine mais de l'unique nappe phréatique de la plaine de Croissy, évoque irrésistiblement la vie. Tandis que le lac de Lamartine, plus que le petit ru de Gally, avec son romantisme et sa tristesse impose l'image de la noyade.

Depuis l'Antiquité la plus éloignée, l'eau fait l'objet de vénération constante : le baptême des Chrétiens, la représentation du paradis sous la forme d'un royaume aquatique chez les Mayas, les bains rituels quotidiens des Esséniens.

Aujourd'hui, tandis que les Parlusiens plongent impunément dans leur piscine, les Indous continuent à se purifier dans le Gange, les ablutions rituelles font partie des règles religieuses islamiques : pour l'homme pieux, une goutte suffit mais l'océan lui-même et ses fleuves ne peuvent purifier le méchant.

Les anciens croyaient que la rosée provenait des rayons de la lune ou des larmes d'Eos, déesse de l'amour.

Il est difficile d'évoquer l'eau dissociée des autres éléments et en particulier du feu. Les Chinois disent qu'il est dans la nature de l'eau de mouiller et de couler, dans celle du feu de brûler et de lancer ses flammes vers le haut. C'est la lutte manichéenne du bien et du mal, du ying et du yang où l'eau triomphe lorsqu'elle éteint le feu mais est vaincue par lui lorsqu'il la vaporise.

C'est bien la chaleur du soleil au zénith qui réduit l'effet bienfaisant de la rosée matinale sur nos pelouses de Parly 2 - lesquelles ont pris la place des terres maraîchères imprégnées d'eau à deux pas du Château - et qui démontre au jardinier qu'il faut toujours arroser au soleil couchant.

Michel PRADAUD

HISTOIRES D'EAU...

ETAT DES LIEUX

□ D'OU VIENT L'EAU ?

L'évaporation de l'eau et la respiration des végétaux forment les nuages. Cette eau retombe sur la terre sous forme de pluie et de neige qui alimentent fleuves et rivières. Les précipitations annuelles en France sont de l'ordre de 440 milliards de mètres cube, 350 milliards en année de sécheresse. Nous en consommons 100 fois moins pour nos besoins industriels, agricoles ou domestiques.

L'eau est prélevée dans les rivières, fleuves, lacs et par forage dans les nappes souterraines. Elle est ensuite acheminée vers des usines de traitement où elle est rendue potable.

Puis l'eau est stockée dans des réservoirs et transportée dans des réseaux de canalisations. Leur longueur totale en France représente 500 000 kilomètres, soit 12 fois le tour de la terre.

Après utilisation, les eaux usées sont collectées et acheminées par les réseaux d'égouts à des usines de dépollution. L'eau y est filtrée et traitée avant d'être rendue à son milieu naturel.

□ D'OU VIENT NOTRE EAU A PARLY 2 ?

Depuis 1980, le Syndicat Intercommunal pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud assure la responsabilité du Service Public de l'eau potable sur le territoire des 20 communes qu'il regrou-

pe, 15 dans le département des Yvelines, 5 dans le département des Hauts-de-Seine. Parmi les communes des Yvelines : Le Chesnay et Rocquencourt.

Depuis que ce Syndicat intercommunal s'est substitué à l'ancien service des Eaux et Fontaines, de grands travaux ont été effectués pour :

- Augmenter la sécurité des approvisionnements tant en période normale qu'en période exceptionnelle (sécheresse),
- Améliorer le traitement de l'eau afin que soit fournie une eau d'excellente qualité,
- Rénover les installations et en particulier le réseau de distribution.

C'est ainsi qu'en juillet 1980, a été immergé un siphon de 90 cm de diamètre et de 151 mètres de long dans le bras navigable de la Seine à Bougival. Puis, le bras navigable de la Seine a été franchi en décembre 1980 par accrochage d'une nouvelle conduite de 80 cm de diamètre sous le pont-barrage.

Enfin, pour traverser la nationale 13, une conduite de 80 cm a été posée sur une longueur de 40 mètres environ, dans une galerie existante jusqu'à l'usine de refoulement de Bougival.

La mise en place de ces nouvelles dispositions a coûté (1981) plus de 10 millions de francs.

L'eau distribuée sur le territoire du

Syndicat provient pour l'essentiel de la nappe souterraine de Croissy-sur-Seine. C'est donc cette eau que nous consommons à Parly 2.

L'eau de nappe refoulée depuis Bougival est envoyée pour partie dans les installations de traitement et pour partie stockée dans les bassins d'eau brute à l'air libre (650 000 mètres cube de réserves de sécurité) de l'usine de Louveciennes.

□ QUALITE DE L'EAU

Cette nouvelle usine de traitement de l'eau mise en service en décembre 1983 a coûté 150 millions de francs. Les installations sont capables de traiter 120 000 mètres cube par jour selon les filières suivantes :

- Préozoneation,
- Nitrification biologique,
- Postozonation,
- Percolation sur charbon actif,
- Désinfection de précaution au bioxyde de chlore.

Des contrôles de qualité de l'eau sont assurés, en continu, par des analyseurs automatiques. Des analyses complètes sont effectuées chaque semaine par des laboratoires extérieurs agréés par le Ministère de la Santé.

A ce sujet, signalons que les Services de la Gérance de Parly 2 font établir, une fois par an, des analyses spécifiques de l'eau distribuée à Parly 2.

...



INSTALLATION & MAINTENANCE
Société habilitée A.P.S.A.D. (N° 99 - 84)

19 ans d'existence et d'expérience

ALARME - VIDÉO - TÉLÉSURVEILLANCE
CONTROLE D'ACCÈS - DÉTECTION INCENDIE
COFFRES-FORTS - ARMOIRES IGNIFUGES

SERVICE COMMERCIAL

TÉL. 01 39 55 88 44 + - FAX. 01 39 66 91 13

TÉLÉSURVEILLANCE

TÉL. 01 39 55 99 99 + - FAX. 01 39 55 98 50

ILE-DE-FRANCE

24-28, rue Pottier - 78150 LE CHESNAY

VAL DE LOIRE

84, rue des Carmes - 45000 ORLEANS

La loi sur l'eau du 5 janvier 1992 et les normes fixées pour la dépollution des eaux dans la filière du recyclage a nécessité d'importants travaux à l'usine du Carré de la Réunion (S.I.A.R.O.V.) pour parfaire le recyclage des eaux usées rendues au milieu naturel.

Toutes ces dispositions permettent d'affirmer que l'eau que nous consommons à Parly 2, encore un peu trop calcaire, répond à toutes les normes de qualité souhaitées et exigées par la loi.

□ CONSOMMATION

L'eau consommée en France à des fins domestiques est en moyenne de 130/140 mètres cube par an et par foyer. Globalement, la répartition s'établit ainsi :

1 % Boisson,

6 % Préparation nourriture,

93 % Hygiène et nettoyage.

Dans les exemples ménagers sont à retenir par usage ou par jour :

5/10 L. Cuisson boisson,

10/20 L. Vaisselle à la main,

40/50 L.

Lave-vaisselle,

150/200 L.

Bain-douche,

10/12 L. Chasse d'eau,

100/120 L. Lave-linge.

Si l'on compare la consommation d'eau domestique à Parly 2 (facturation SEVESCO), on constate que, par rapport à la consommation moyenne nationale, nous sommes dans les normes puisqu'elle s'établit à 140 mètres cube par foyer (7 500 environ).

Si l'on observe notre consommation d'eau sur les cinq dernières années, on peut constater que, dans les années 1990 à 1992, elle était supérieure aux deux dernières années.

La raison en est vraisemblablement une meilleure maîtrise des fuites d'eau. Cette situation est due à une vigilance attentive des Services de la Gérance, grâce au système de surveillance et de contrôle mensuel des consommations, est en mesure de



constater les anomalies et peut ainsi intervenir plus rapidement pour détecter et maîtriser les fuites sur nos réseaux.

A noter également que la mise en place des contrats d'entretien des robinetteries est aussi facteur d'économies puisqu'elle permet de remédier aux fuites domestiques (chasse d'eau, robinets, etc.).

N'oublions pas que le goutte à goutte d'un robinet représente 4 litres par heure, soit 35 m³ par an, une chasse d'eau qui fuit de 25 litres par heure, autour de 220 m³ par an.

□ PRIX DE L'EAU

En France, le prix moyen du mètre cube a augmenté de près de 50 % au cours de ces cinq dernières années. Il est actuellement situé, selon le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie), à 14,80 Frs le mètre cube.

D'après les évaluations du Ministère de l'Environnement, à partir du prix moyen de 14,80 Frs, la progression devrait se poursuivre mais à un rythme moindre, de l'ordre de 7 à 8 % l'an.

En ce qui concerne le prix de l'eau à Parly 2, nous sommes privilégiés, car il est actuellement de 11 Frs le

mètre cube. En moyenne, 16 Frs le mètre cube dans les Yvelines.

Notre dépense globale d'eau est de 10 millions de francs en 1996.

Si, au regard du prix du mètre cube, nous pouvons nous féliciter de ne pas payer trop cher, la note globale est cependant lourde dans le montant de nos charges.

Aussi, devons nous être particulièrement vigilants et économiser l'eau.

L'Institut National de la Consommation recommande :

- Bien sûr de prévenir les fuites en prenant soin de l'entretien des robinetteries mais aussi préconise d'autres mesures, telles notamment :
 - De mieux contrôler la pression de l'eau lorsqu'on ouvre un robinet,
 - De faire régler la contenance d'eau des cuvettes-réservoirs des W.C. à 6 ou 7 litres (au lieu des 9/10 litres habituels).

Par ailleurs et lorsqu'il est envisagé de remplacer des installations sanitaires devenues vétustes, il faut savoir qu'il existe de nouveaux équipements plus économiques.



Pour revenir au prix de l'eau, il faut prendre en compte que la fourniture de l'eau par la SEVESC est d'un prix unitaire de 5 Frs environ. S'ajoutent à la tarification de l'eau des redevances :

- ☛ Communales,
- ☛ Syndicales,
- ☛ De l'agence de l'eau (Prélèvement Pollution)
- ☛ Du fond national (adduction d'eau),
- ☛ De la taxe sur les voies navigables auxquelles s'ajoute encore la T.V.A.

Ces redevances doublent pratiquement le prix de l'eau.

Toutes ces redevances se justifient

par les importants travaux qui sont entrepris dans le cadre de lois de plus en plus contraignantes pour la défense de notre environnement.

Dans cette lutte contre la pollution et l'amélioration de notre cadre de vie, toutes les instances sont concernées et participent : région, département, communes, syndicats, conces-

sionnaires et autres organismes.

☐ L'ENJEU DE L'EAU

L'eau fait partie de notre patrimoine. L'eau est une ressource rare. L'eau doit être gérée, valorisée.

A l'horizon des années 2000, l'assainissement est capital, primordial.

L'eau est au cœur des questions liées au respect de l'environnement.

C'est pourquoi l'eau s'inscrit dans un cadre législatif et réglementaire toujours plus exigeant.

Ces objectifs rejoignent les nôtres : "maintenir la qualité à Parly 2 dans tous les domaines".

Jacques LECLERC

Maire Honoraire de Rocquencourt
Administrateur S.A.I.C. le Chesnay-Trianon

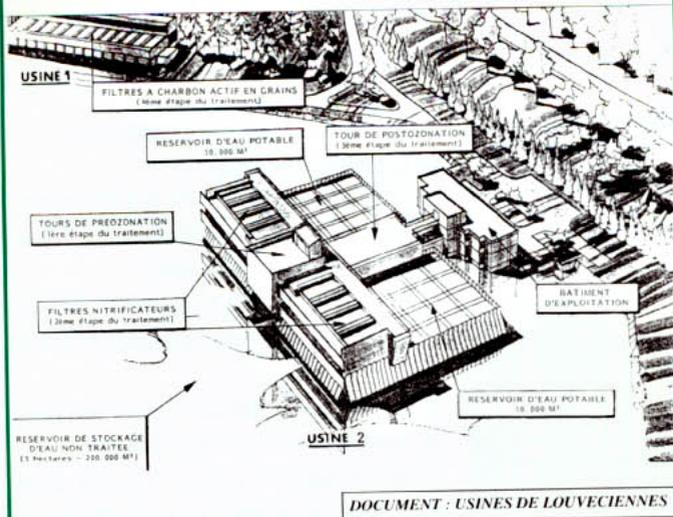


La signature de la propreté

- Nettoyage
- Rénovation : revêtements murs et sols
- Hygiène : désinfection colonnes vide-ordures
nettoyage gaines ventilation et VMC

Tel. : 01 41 38 32 20 - Fax : 01 47 72 24 63





LE COMPLEXE DU TRAITEMENT DE L'EAU A LOUVECIENNES

Cofreth

UN SAVOIR FAIRE AU SERVICE
DE VOTRE CONFORT
ET DE VOTRE SÉCURITÉ

PRODUCTION ET DISTRIBUTION
D'ÉNERGIE THERMIQUE

- **GESTION TECHNIQUE D'IMMEUBLES :**
Service global vous permettant de n'avoir qu'un seul interlocuteur responsable et d'obtenir des conditions financières plus attractives.
- **TRAITEMENT DES DÉCHETS :**
8 centres de traitements gérés par COFRETH et faisant appel à des techniques variées : *incinération avec récupération d'énergie, compostage, tri et valorisation, unités spécialisées dans le traitement des déchets hospitaliers.*
- **RÉSEAUX DE CHALEUR :**
15 réseaux de chauffage urbain soit 170 km.


ELYO

235, avenue Georges Clemenceau
BP 4601 - 92746 NANTERRE CEDEX
Tél. : 01 41 20 10 00 - Fax : 01 41 20 10 10

LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe principalement deux types d'eaux mises en bouteilles, l'eau de source et l'eau minérale naturelle. Toutes les deux sont d'origine souterraine, microbiologiquement saines et protégées contre les risques de pollution. Mais l'eau minérale naturelle est la seule eau qui bénéficie de propriétés favorables à la santé, reconnues pour les eaux françaises, par l'Académie de Médecine et le Ministère de la Santé. Elle est également la seule à devoir témoigner d'une stabilité de sa composition. Il est conseillé de boire 1,5 litre d'eau par jour.

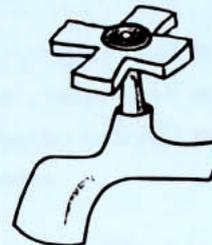
Marie-Jo RAPIN
Centre Commercial de Parly 2

Prix de l'eau 73,80% de hausse en cinq ans

Selon une étude réalisée par l'association "Conso 2000" qui regroupe 17 organisations de consommateurs, le prix moyen du mètre cube d'eau a augmenté, dans l'ensemble de la France, de 73,80% entre 1990 et 1995. L'an dernier, le prix moyen était de 15,15 francs du mètre cube d'eau et accusait déjà une augmentation de 15,80% en un an ! En six ans, les grandes villes de plus de 100 000 habitants ont enregistré une hausse du prix moyen du mètre cube de 61%. Si la plupart ont l'équipement

qui leur permet de satisfaire aux principales exigences de la législation, les petites villes et villes moyennes ont dû, elles, investir lourdement. Ainsi dans les communes de 5 000 à 20 000 habitants, le prix de l'eau a fait un bond de 89% en cinq ans. L'association Conso 2000 s'émeut également des proportions de hausse en étudiant le détail des factures d'eau. La consommation d'eau à elle seule ne représente que 54% de la facture, le reste (46%) couvrant l'abonnement, les diverses taxes et la TVA.

Enfin, l'organisation constate que le prix du mètre cube est, dans toutes les tranches de communes, plus cher lorsqu'il s'agit d'une délégation de service public, et moins cher lorsqu'il s'agit d'une régie



Article de :
"VIE PUBLIQUE - FÉVRIER 1997 N° 272" directe.

HISTOIRES D'EAU...

LE POINT DE VUE DE L'INGENIEUR

□ TRAITEMENTS A L'USINE DE LOUVECIENNES

Les traitements appliqués sont :

- Sur le plan chimique et biologique :
 - ⇒ Traitement des pesticides par l'eau oxygénée (traitement préventif de sécurité),
 - ⇒ Elimination de l'ammoniac par nitrification biologique,
 - ⇒ Acidification pour assurer l'équilibre calco-carbonique pour éviter que les eaux n'attaquent les conduites, en particulier les conduites métalliques (plomb et fer).

A l'origine le TH (dureté de l'eau) de l'eau est égal à 30° / 35° C français.

- Sur le plan bactériologique :
 - ⇒ Traitement à l'ozone pour détruire les germes.

Les problèmes d'entartrage :

L'origine du calcium et de sa précipitation sous forme de carbonates doit être recherchée dans le fait du prélèvement dans une nappe située dans la craie fissurée.

La teneur en calcium des eaux de Louveciennes est de l'ordre de 120 mg/l, ce qui est tout à fait comparable aux eaux en bouteille (moins de 100 mg/l pour les eaux de source et jusqu'à 500 mg/l et plus des eaux dites minérales type Hepar et Contrexeville).

L'entartrage est un phénomène physique qui est certes favorisé par la présence du calcium mais surtout par le fait mécanique de la décompression au sortir du robinet ou de la pomme de douche, phénomène lié au passage du CO2 libre (gaz carbonique dissous) et à la rupture de l'équilibre calco-carbonique avec précipitation (insolubilisation du carbonate de calcium).

En fait, pour ne pas agresser les canalisations, il faut maintenir un TH minimum qui est de l'ordre de 15° français, égal sécurité d'exploitation du réseau.

Les exploitants des stations sont soumis à une réglementation relative à l'agressivité des eaux mais, en termes de santé, la réglementation (normes OMS) ne fixe pas de règle, le calcium dans l'eau était bon pour la santé. Il n'y a pas d'obligation légale, à l'abaissement du TH.

Peut-on réduire le phénomène d'entartrage ?

La réduction de l'entartrage par réduction du taux de calcium est possible grâce à la décarbonatation des eaux. C'est un traitement dit de confort et des études ont montré qu'une bonne valeur de TH se situait aux environs de 20/25° français.

Les traitements possibles sont chimiques (décarbonatation à la chaux, à la soude), ils nécessitent des installations très importantes et produisent beaucoup de boues) ou électriques (mais ce phénomène est assez mal connu et mal maîtrisé).

D'autres traitements sont envisageables (résines échangeurs d'ions) mais ils sont très coûteux et posent d'autres problèmes (relarguage dans l'eau de matière organique constituant les résines).

Avancement du problème à Louveciennes : des essais ont été faits à l'aide de pilotes (traitement électrique) et même en isolant une zone de Saint-Cloud mais sans résultats très probants. L'idée n'est pas abandonnée mais les solutions ne sont pas simples et toujours à l'étude.

□ ANALYSE DE L'EAU

Analyse chimique :

Les éléments les plus abondants sont dans l'ordre : le calcium (110/120 mg/l), les sulfates (100/110 mg/l), les chlorures (25/35 mg/l) et les nitrates (15/25 mg/l).

Dans tous les cas, ces valeurs respectent les normes imposées par la réglementation et sont inférieures à celles de bon nombre d'eaux en bouteille sauf peut-être pour les nitrates.

En ce qui concerne les nitrates, la norme de 50 mg/l ne s'appuierait pas sur des données scientifiques précises. Et par notre salive, nous ingérons plus de nitrates que ceux apportés par les eaux (production de nitrates par nos glandes salivaires).

...

ENTREPRISE
ELITE

26, SENTE DES COMMUNES
78150 LE CHESNAY
TEL. 01 39 54 01 30
FAX 01 39 55 68 02

MAÇONNERIE GENERALE

RENOVATION FAÇADES

CARRELAGE

PROTECTION DE PARKING

Les eaux sont riches en oxygène : 9 à 10 mg/l proches de la saturation favorisée par l'emploi de l'ozone et de l'eau oxygénée.

Analyse bactériologique :

C'est un point qui ne justifie pas de commentaire particulier car ces eaux sont exemptes de germes pathogènes et le nombre de germes dit revivifiables à 22°C et 37°C (en principe des germes banals) est à la limite du détectable.

Le goût de l'eau :

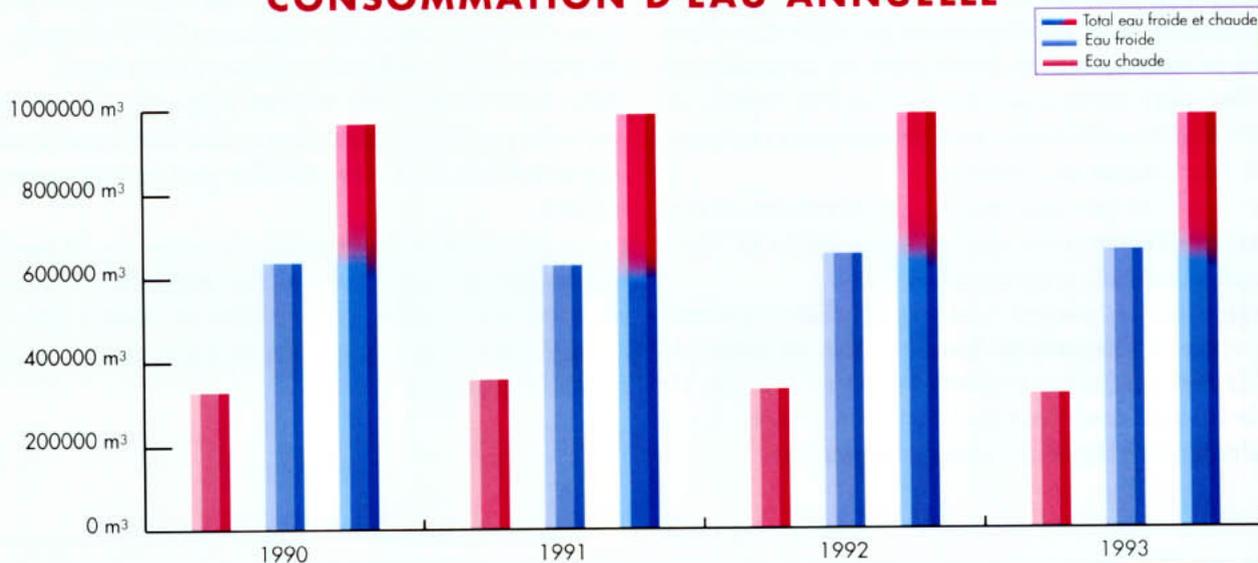
C'est un point qui ne relève pas d'une appréciation de type scientifique. Comparée à l'eau que l'on peut boire dans certaines villes favorisées (Grenoble par exemple), l'eau sortant des robinets de Parly 2 n'est pas un grand cru. Une petite recette consiste à la placer au réfrigérateur avant de la consommer... mais sur ce point du goût de l'eau, le signataire n'est pas un aqualogue !

Opération Portes Ouvertes à l'usine du traitement de Louveciennes les 21 et 22 juin 1997.

Paul BOULENGER

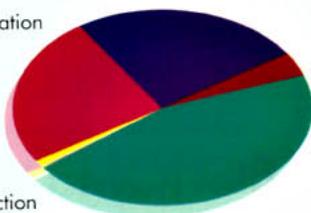


CONSOMMATION D'EAU ANNUELLE



PRIX DE L'EAU

- 5,31** Frs / m³ Production et fourniture aux clients
- 2,95** Frs / m³ Assainissement - Epuration des eaux usées
- 2,89** Frs / m³ Lutte contre la détérioration des eaux
- 0,43** Frs / m³ Amélioration et protection de l'eau du bassin de Seine Normandie
- 0,16** Frs / m³ Fond national d'adduction et des voies navigables



EUROPE SERVICES

Partout où il faut assainir, traiter, désinfecter, entretenir, réhabiliter...

- Insectes
- Rongeurs & Pigeons
- Réseaux d'eaux usées, vannes et pluviales : curage et détartrage par l'utilisation combinée de procédés biotechnologiques et de moyens hydrodynamiques haute pression
- Ramonage & Ventilation
- Hottes de cuisine & Bacs à graisse
- Vide-ordures
- Sols & Toitures

Région Ile-de-France 17, rue Eugène-Renault 94700 MAISONS-ALFORT
Tél. 01 43 75 94 44 - Fax 01 43 68 49 92

INTERNET : PARLY.COM AU TRAVAIL

Quelques semaines après sa création officielle, l'Association PARLY.COM qui a pour vocation d'assurer le développement de l'information à Parly 2, a décidé de créer un groupe de travail pour étudier l'opportunité et la réalisation d'un site Parly 2 sur INTERNET.

L'Internet constitue aujourd'hui un support de diffusion et de dialogue en pleine expansion, au cœur de la modernité. PARLY.COM, fidèle à l'esprit Parly 2, ne pouvait rester indifférent à ce nouvel élan.

C'est pourquoi, plusieurs Parlysiens se sont réunis pour la première fois le 28

avril
1997.

En présence de Michel PRADAUD et de Jean-François PEUMERY, Louis SAUVÉE, chargé d'animer ce groupe de travail, était entouré de Stéphane DUPROZ et Franck POIRIER, respectivement des résidences Saint-Michel et



Saint-James.

Beaucoup d'enthousiasme, mais aussi de prudence et de pragmatisme à l'égard de ces nouvelles technologies.



Autour de Michel PRADAUD, Président, Jean-François PEUMERY, Vice-Président délégué et Louis SAUVÉE, chargé du groupe de travail Internet.

Tous les aspects ont été évoqués : technique, coût, valeur ajoutée, conditions de mise en place, rapprochement avec d'autres partenaires (Centre Commercial, Municipalités.....).

Bref, un large tour d'horizon qui implique maintenant plan de travail et approfondissement.

Ce groupe de travail est bien entendu ouvert à toutes les bonnes volontés.

Internet à suivre...

Louis SAUVÉE

Un Parlyzien célèbre nous a quittés...

Jean-Louis Benoît, dit Lou BENNETT

Avec son épouse Sonia, il fut l'un des pionniers de Parly 2... Mais ce n'est pas, bien sûr, au titre de résident de Passy et de Maillot que Jean-Louis BENOIT a acquis une célébrité peu commune.

Quel amateur de jazz des années soixante ne l'a pas connu sous le nom de Lou BENNETT, l'organiste de réputation mondiale, celui que l'on appelait "l'homme au pédalier magique" ?

Lou BENNETT s'était installé parmi nous en 1969. Depuis sa chère résidence Parlysienne, le vieux rival de

Jimmy SMITH, partenaire de Kenny CLARKE, devait continuer à sillonner le monde musical en compagnie de ses inoubliables mélodies, dont son premier succès "Amen"...



Lou BENNETT s'est éteint le 10 février à l'âge de 70 ans et ses funérailles, dans la petite église Saint-Germain du Grand-Chesnay, ont donné lieu à un vibrant hommage en présence de Rhoda SCOTT, de Stefan PATRY et de ses nombreux amis... Il aimait le cadre de Parly 2. Il y repose en paix...

ASSEMBLEES GENERALES DU 15 MAI...

Divine surprise !

Les Assemblées de copropriété et de société, qui se sont tenues ce 15 mai 1997, ont été marquées par un taux de participation exceptionnel. Ce qui, en dépit des apparences, démontre l'intérêt qu'une forte majorité porte à la gestion et à l'animation de Parly 2.

Les deux Assemblées se sont déroulées "non stop" devant environ 300 participants, du 15 mai à 20 h 30 au 16 à 3 h 45 du matin, durée sortant des normes habituelles, conséquence de la richesse des débats, du nombre et de l'importance des résolutions soumises au vote.

Parmi celles-ci :

- Le renouvellement du Syndic et le budget ont été adoptés à une très large majorité,
- L'installation des ralentisseurs avenue de Villars et la modification du règlement intérieur concernant les animaux de compagnie n'ont pu être adoptées, faute



du quorum.

- Les trois résolutions "MARCHESSEAU" ont été une nouvelle fois repoussées,
- Le projet de rénovation de Franprix - porte Saint-Antoine (ci-dessous) - tel qu'il a été présenté par la S.C.I. Dauphine - n'a pu être adopté.

Bien entendu, les contacts se poursuivent avec les Gérants de Franprix, le Syndic, les résidences Pré-Catelan et Dauphine, la Municipalité du Chesnay et le



Syndicat Principal pour aboutir enfin à une restauration de ce centre.

Pierre GIBON



Les "qualités" de M. Jacques MARCHESSEAU enfin reconnues par la justice

Après avoir été à maintes reprises particulièrement remarqué par les juridictions civiles pour son acharnement procédurier, sa volonté de paralyser le fonctionnement d'une importante copropriété et sa plus totale mauvaise foi en faisant "dégénérer en abus son droit d'agir en justice", il ne manquait plus au palmarès de notre cher copropriétaire qu'une condamnation de nature pénale.

Mais satisfaction lui a été également donnée sur ce dernier point puisque suivant arrêt rendu le 25 avril 1997, la Cour d'appel de Versailles a confirmé le jugement entrepris à l'encontre de Monsieur Jacques MARCHESSEAU le 7 janvier 1997 par le Tribunal Correctionnel de Versailles l'ayant reconnu coupable du délit de diffamation au préjudice de notre ancien Syndic la S.A.I.C. Le Chesnay-Trianon (c'est-à-dire et à travers cette dernière au préjudice de la majorité d'entre nous) et ce suite aux propos par lui tenus au cours du reportage télévisé du 22 septembre 1996 diffusé sur TF1.

Ainsi les Parlysiens qui n'auraient pas encore pleinement pu reconnaître les véritables "qualités" de Monsieur Jacques MARCHESSEAU pourront se référer à ces décisions de justice qui ont eu pour mérite de les constater.

TELEVISION PAR SATELLITE ET SACEM

La SACEM (Société des Auteurs Compositeurs Editeurs de Musique) la première, avait voulu réclamer aux Parlysiens une redevance qu'elle perçoit déjà auprès des diffuseurs de programmes de télévision, voulant ainsi faire deux sortes de Français, ceux qui reçoivent la T.V. à titre individuel contre la "redevance" et ceux qui la reçoivent collectivement en réglant une redevance à la SACEM en plus de celle déjà payée au titre de la détention d'un téléviseur.

Désormais c'est l'Angoa qui s'attaque à nous pour la même raison.

Parly 2, unanime et comptant sur le soutien des grands ensembles et des associations, ne compte pas céder à ces menaces.

BILAN DE LA CAMPAGNE CHAUFFAGE 1996/1997

La campagne de chauffage est terminée.

Les mois de novembre, décembre et janvier ont été particulièrement rigoureux par rapport aux valeurs moyennes trentennaires habituellement prises pour références.

Déjà sur l'année 1996 de janvier à décembre, cette rigueur avait entraîné un coût supplémentaire d'énergie de gaz de 9,36 %. Janvier 1997 se montrait encore plus sévère, mais les mois de février, mars et avril, particulièrement éléments, nous ont replacés en dessous des prévisions.

Sur le plan de la qualité et de la disponibilité du chauffage, quelques défaillances à souligner. En effet, à une série de

pannes imprévisibles telle que la rupture de canalisations enterrées, sont venues s'ajouter de petites pannes en chaufferie principale et sous-stations, qui ont entraîné une succession d'inconforts. Cela nous a conduits à réclamer plus de vigilance pour la maintenance préventive et un plus grand respect des délais d'interventions. Parallèlement aux travaux nécessaires à l'étude d'une installation d'écrêtage des pointes de consommation de gaz, par la mise en place d'une installation de chauffage mixte gaz fioul, il paraît urgent de traiter le problème des installations d'alarmes de nos sous-stations.

Michel TEXIER

CLUB  arts
relations
services culturels



Depuis septembre, le Club Ars du Centre Culturel de Parly 2 a tourné à bon régime puisqu'il a maintenant plus de 500 adhérents. Son action a été encouragée par le Conseil Syndical Principal que nous remercions de son soutien.

Après une année passée à travailler et à animer le Club, les participants se retrouvent pour dîner ensemble, assister à l'audition de piano, profiter d'une mini-croisière sur la Seine... L'année se termine à peine et nous organisons déjà la rentrée. Presque tous les cours vont reprendre. Cependant mettons l'accent sur quelques activités.

L'informatique va se développer dans une salle plus vaste avec des moyens accrus. Il est de même prévu des démonstrations sur Internet.

Le bridge a connu cette année un regain d'intérêt. Les cours se passent dans une ambiance de jeu. Beaucoup d'élèves peuvent maintenant venir jouer en parties libres le lundi après-midi, ou même aux tournois amicaux du mercredi soir.

Les animations jeunes pendant les vacances scolaires ont enthousiasmé les 7-10 ans qui ont réussi de belles créations.

L'artisanat est à la portée de tous,

tant pour restaurer vos céramiques, que vos fauteuils ou broder, encadrer, etc.

De nouveaux cours seront proposés pour développer vos dons naturels ou intellectuels (mémo-club).

Impossible de dire ici toutes nos réalisations et nos projets. Au cours de la 2^{ème} quinzaine de juin une exposition vous fera découvrir les réalisations des adultes et des enfants : venez en juger par vous-même. Il sera possible de prendre ses inscriptions pour l'année prochaine afin de bénéficier d'un horaire choisi.

Rejoignez-nous dans notre centre près du lac au cœur de la résidence Auteuil-Trocadéro.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Centre Culturel de Parly 2 -
Résidence Auteuil-Trocadéro :

☎ 01 39 54 43 47

Lundi : 14 h à 18 h.

Mardi au Jeudi : 10 h à 12 h
& 14 h à 18 h.

Vendredi : 10 h à 12 h.

Sauf vacances scolaires.

N.B : Le bridge parties libres et la bibliothèque fonctionneront cet été : renseignez-vous pour les horaires.

Animations Jeunes "7/10 ans" certaines après-midi de juillet.

*Inscription à la carte
avant le 30 juin.*

Jacques CAULIER et Françoise LERIDON



Rui Da Costa

Nettoyages et entretiens

35, rue des Chantiers - 78000 VERSAILLES
Tél. : 01 30 84 87 58 - Télécopie : 01 30 21 49 38

DU COTE DU CENTRE COMMERCIAL...

PLUS DE 400 CHEVAUX !

Magique, spectaculaire, sensationnelle, telle a été l'exposition Ferrari du mois d'avril dans votre Centre Commercial.

17 modèles de bolides ont été réunis à Parly 2, tous appartenant à des particuliers qui ont bien voulu prêter leur "petit bijou" pour fêter, avec vous, le 50^{ème} anniversaire de Ferrari.

Qu'ils soient jaunes, pour rappeler la première Ferrari, ou rouges, symbole de la marque de nos jours, marrons ou verts, coupé ou break, tous ces modèles ont su marquer leur époque.



JARDINS MYTHIQUES

"Au commencement, il n'existait aucun arbuste et aucune herbe sur la terre. Il fallait attendre la pluie et l'homme pour cultiver la terre et tirer de celle-ci l'eau des canaux pour l'irriguer.

Un jour, un jardin, en Eden, du côté de l'Orient, fut planté; et l'homme conçu. Des plantes de diverses espèces furent créées afin que l'homme les cultive, et toutes étaient agréables à voir et bonnes à manger.

Au milieu de ce jardin fut planté l'arbre de vie et celui de la connaissance du bien et du mal."

20 jardins mythiques, reproduits à Parly 2 du 21 au 31 mai, vous ont raconté leurs histoires.

Il y avait également, dans un décor de soleil des Antilles, le jardin du café. Car le café est avant tout une plante, le

caféier, qui a beaucoup voyagé et dont l'histoire vous a été contée.

A l'occasion de la fête des Mères, le samedi 24 mai, Parly 2 a fait gagner de nombreux bouquets de fleurs.

Merci à Truffaut, son Directeur et toutes ses équipes, pour cette magnifique réalisation.

VOITURIERS A VOTRE SERVICE

Chaque samedi, depuis le 26 avril, Parly 2 fait l'essai d'un nouveau service : le voiturier.

Fini la recherche d'une place de parking. Laissez votre voiture devant la porte Vendôme à l'un des voituriers.

Il se chargera de la garer et, à votre demande, vous la ramènera au même endroit, devant la porte.

Ce service est gratuit.

PARLY 2 CHANGE DE CLIM !

Jamais trop chaud, jamais trop froid ! Pour votre confort, Parly 2 est climatisé. Pour pallier les chaleurs de l'été, le centre commercial est équipé de 3 groupes frigorifiques et, en toiture, de 8 tours aérofrigoriférantes dont le but est de refroidir l'eau, laquelle refroidit les moteurs, cycle infernal et permanent depuis 28 ans bientôt.

Pour changer et transformer ces tours, il a fallu pendant le week-end de la Pentecôte, faire venir une grue de 230 tonnes, munie d'une flèche allant de l'avenue

Charles de Gaulle jusqu'au dessus du toit soit 85 m.

10 camions ont apporté le matériel nécessaire à cette manutention. Spectacle étonnant mais peut-être gênant. Merci de nous en excuser.

TRAVAUX PRISUNIC

Pour mieux vous servir, votre magasin Prisunic s'embellit et s'agrandit.

Les 2 étages vont être entièrement remodelés. Prisunic a eu l'audace de supprimer ses escalators pour agrandir sa surface. Toutefois, 2 ascenseurs sont déjà en fonctionnement et permettent une translation verticale plus commode. Vous pouvez désormais garer votre véhicule au parking supérieur et descendre sans problème avec votre caddie.

Jean-Marie MENU

PERMANENCES DU CONSEIL SYNDICAL PRINCIPAL

Mardi : 10 h à 17 h 30 - Jeudi : 10 h à 17 h 30 - Samedi : 10 h à 12 h

☎ 01 39 55 31 11 - Fax : 01 39 55 04 44

La Lettre de Parly 2

Éditée par L'Association PARLY.COM :
Local Postal 376 - 78158 Le Chesnay cedex

Président : M. Pradaud, Directeur de la publication.

Vice-Président délégué : J.F. Peumery, Directeur de la rédaction.

Ont également participé à la réalisation de ce numéro : P. Boulenger, J. Caulier, P. Gibon, J. Leclerc, F. Leridon, J.M. Menu, C. Pitrou, M.J. Rapin, L. Sauvée, M. Texier.

Photos : S. Bennett, N. Broquin, C. Daumerie, J.M. Menu, J.F. Peumery, M. Texier, Club Ars.

GLOBAL GRAPH - 01 60 12 60 95 :
Création, maquette, réalisation, impression, & Publicité EUROPE SERVICES

Création, maquette, réalisation des Publicités :
LE TRAIT D'UNION : 01 46 74 64 91

Publicités BANQUE VERNES : BANQUE VERNES
Dessins humoristiques : D. Lizambard